



## MODALITÉS D'ORGANISATION THÉORIQUES ET PRATIQUES

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation sera basée sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit **dans les locaux de l'école de conduite** avec un support média (DVD, Box) **du mardi au vendredi de 16H00 à 19H00** ou **via Internet** (option d'achat d'accès).

Les cours théoriques proposés en salle de code dans les locaux peuvent être collectifs ou individuels.

A l'issue de votre formation, vous devrez passer l'examen théorique général (ETG) : il faudra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

De plus, des **cours théoriques spécifiques** sont organisés tous les **1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10H00 à 12H00** sur des thématiques spécifiques de la sécurité routière qui sont les suivantes :

- VITESSE,
- DROGUE ET ALCOOL,
- ECO CONDUITE,
- CEINTURE DE SECURITE
- REGLE DE CIRCULATION
- VISIBILITE ET ECLAIRAGE
- SIGNALISATIONS
- ARRET ET STATIONNEMENT

Ces cours théoriques collectifs sont réalisés en présentiel et sont dispensés par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. (en général mr MANIEU)

### Formule code internet :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Les thématiques sont les suivantes :

<b>1</b> Règles de priorité dans une intersection - 1	<b>9</b> Communiquer	<b>17</b> Éléments mécaniques et équipements liés à la sécurité - 1
<b>2</b> Règles de priorité dans une intersection - 2	<b>10</b> Vigilance et fatigue + distraction	<b>18</b> Éléments mécaniques et équipements liés à la sécurité - 2
<b>3</b> Les panneaux et les marquages	<b>11</b> Distances de sécurité	<b>19</b> Intempéries, nuit et voies rapides/autoroutes
<b>4</b> La vitesse	<b>12</b> Alcool drogues et médicaments	<b>20</b> Passages à niveau + tramways et tunnels + chantiers
<b>5</b> Circuler	<b>13</b> Prendre et quitter le véhicule + premiers secours	<b>21</b> Usagers vulnérables et route partagée
<b>6</b> Arrêt et stationnement	<b>14</b> Documents, passagers, chargement	<b>22</b> Éco mobilité
<b>7</b> Croisements et dépassements	<b>15</b> Le permis à points	<b>23</b> Conduite économique et écologique
<b>8</b> Prendre l'information	<b>16</b> Les équipements de sécurité des véhicules	

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc. L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne. L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen,

## Parcours pratique

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités.

Les heures de conduite peuvent être réservées par mail, par téléphone ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 24hrs à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Un minimum de 20 leçons de conduite est obligatoire en boîte mécanique, ou 13 leçons en boîte automatique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

**CE DOCUMENT EST MIS À DISPOSITION DU PUBLIC PAR AFFICHAGE AU BUREAU**